

	Charte	MAJ 10/2024
Plateau technique d'imagerie de l'UMR Inserm1291- Infinity (Institut Toulousain des Maladies Infectieuses et Inflammatoires) Certifié ISO9001 / vs 2016 – NFX50/900		

1. LOCALISATION DU PLATEAU TECHNIQUE DE L'U1043-Purpan

U1291
Pavillon Lefèvre
Bâtiment F – 2^{ème} étage
Place Baylac
BP3028
31024 Toulouse cedex 03

2. RESPONSABLE DU PLATEAU TECHNIQUE DE L'U1291

Sophie Allart
Tel : 05 62 74 45 78
Mail : sophie.allart@inserm.fr

3. LISTE DU MATERIEL DISPONIBLE SUR LE PLATEAU TECHNIQUE DE L'U1291

Le plateau comprend les matériels suivants :

- **Champ large MICA (Leica)** : Mosaique rapide, portoir 4 échantillons, 4 caméras.
- **Champ large Apotome (Zeiss)** : sur statif inversé axioimager.
- **Confocal LSM 710 (Zeiss)** : 6 longueurs d'onde d'excitation + diode 405 nm. 3 détecteurs dont un spectral.
- **Confocal SP8 (Leica)** : 3 longueurs d'onde d'excitation + diode 405 nm. 5 détecteurs, module STED 3X.
- **Confocal Stellaris 8 (Leica)** : laser blanc + diode 405nm, 4 détecteurs, module TauSens
- **Spinning Disk / TIRF/ FRAP**, 8 longueurs d'onde d'excitation (dont deux UV), 3 caméras
- **Bi-photon 2P+ (Bruker)** intravitale, grand champ rapide

4. REGLES SPECIFIQUES D'UTILISATION DU PLATEAU TECHNIQUE DE L'U1291

1. Modalité d'accès:

L'accès en autonomie au plateau et la réservation des systèmes nécessitent que l'utilisateur.trice ait en ligne un compte avec un login et un mot de passe. Dans le cas d'un besoin d'assistance, il est impératif de contacter les ingénieurs du plateau avant de se réserver en ligne. L'accès des utilisateur.trices académiques en autonomie au bâtiment pourra être sollicité auprès des responsables de plateau, sur une durée déterminée, de manière exceptionnel selon le projet.

Chaque nouvel utilisateur.trice devra être initialement formé par les ingénieurs du plateau sur le(s) système(s) qu'il souhaite utiliser. Cette formation est obligatoire. Egalement, **l'utilisateur.trice s'engage à utiliser le(s) systèmes avec ses propres échantillons dans la semaine après la formation**, sous peine de se voir retirer l'accès en autonomie.

L'utilisateur.trice pourra ensuite gérer lui-même son compte, c'est-à-dire indiquer les systèmes auxquels il souhaite accéder, effectuer une réservation sur les plannings d'utilisation des systèmes et modifier/supprimer ses réservations.

Les réservations se font sur le site <https://vm-tridb.toulouse.inra.fr/trbs/>. L'utilisateur.trice doit choisir le système, préciser l'heure de début de réservation ainsi que sa durée. En cas de saturation des plannings des microscopes confocaux 710 et SP8, la durée est de 2 heures maximum par jour et par personne (de lundi à vendredi entre 9h et 18h.). Les utilisateur.trices ne peuvent pas réserver de créneaux plus de 2 semaines à l'avance. En cas d'utilisation spécifique de l'appareil, contacter les ingénieurs.

La facturation sera établie à partir des heures réservées sur le planning informatique du système. En cas de modification de la durée effective de la séance (diminution ou prolongation de la séance) l'utilisateur.trice doit reporter cette modification sur le planning. Cette modification peut être faite au plus tard 3h avant le début du créneau.

8h – 9h	9h – 13h	14h – 18h	18h – 20h
Accès en autonomie			
	Accès avec assistance		

2. Allumage des systèmes:

Suivre les protocoles afférents à chaque système.

3. Extinction des systèmes

Pour tous les équipements de microscopie photonique, en fin de séance l'utilisateur.trice devra baisser au maximum la tourelle d'objectif (microscopes inversés). Il devra nettoyer la lentille des objectifs à huile utilisés avec du papier optique (Kimtech) imbibé d'alcool 90°. Chaque utilisateur.trice est responsable de l'état de propreté dans lequel il laisse l'appareil en fin de séance.

S'il est le dernier utilisateur.trice de la journée, il devra éteindre le système dans sa totalité selon le protocole indiqué pour chaque système.

4. Engagement de vigilance

L'utilisateur.trice s'engage à signaler immédiatement aux responsables tout dysfonctionnement qu'il aurait pu constater ou provoquer sur le plateau (dérèglement d'un appareil, problème informatique...).

5. Hygiène et sécurité

Les utilisateurs.trices doivent fournir toutes les informations sur les échantillons quant aux risques éventuels tant pour les manipulateurs que pour le matériel (pathogènes, virus...). Le plateau se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent des risques.

Le transport des échantillons de type L2 entre les laboratoires localisés sur d'autres sites et le plateau est soumis à réglementation et nécessite **un triple emballage agréé, étiqueté, avec le nom de l'expéditeur et son n° de téléphone**. Nous tenons à votre disposition cette réglementation, ainsi que les coordonnées de fournisseurs d'emballages agréés.

Concernant les règles à suivre pour l'entrée et la sortie dans le laboratoire de niveau 2 (L2) : Les utilisateur.trice.s doivent déposer leurs manteaux à l'extérieur, entrer dans le sas, se laver les mains et enfiler une blouse (jetable pour les visiteurs, personnelle pour les membres d'INFINity). Dans le laboratoire, ils.elles doivent respecter les instructions de nettoyage avant l'utilisation des appareils. À la sortie, les déchets biologiques doivent être jetés dans un septibox, les gants et blouses retirés, et les mains lavées avant de quitter le sas.

6. Stockage des données

Pour les utilisateurs.trices d'Infinity, la sauvegarde automatique des données est réalisée chaque nuit sur un serveur accessible par l'utilisateur.trice via un login et mot de passe propre à chaque équipe.

Pour les utilisateurs.trices extérieurs à Infinity, la sauvegarde automatique des données n'est pas effectuée.

Il appartient à chaque utilisateur.trice d'effacer les données présentes sur les PCs d'acquisition, le plateau technique ne pouvant garantir la confidentialité des données présentes sur ces PCs. Les utilisateurs.trices seront prévenus une semaine à l'avance du nettoyage des PC ou du serveur de stockage.

Enfin, la pérennité des données est sous la responsabilité de chaque utilisateur.trice. Le plateau technique n'est en rien responsable de leur stockage ni de leur conservation sur quelque support que ce soit.

7. Tarification

La tarification en vigueur est validée chaque année en comité de pilotage.

Le responsable de l'utilisateur.trice s'engage à payer les sessions effectuées sur les microscopes.

8. Publications

Les utilisateurs.trices s'engagent à citer le plateau soit :

- dans les remerciements :

Imaging experiments were performed at the Infinity-INSERM UMR1291 core facility connected to Toulouse Réseau Imagerie network, member of the France-BioImaging national infrastructure supported by the French National Research Agency (ANR-10-INBS-04). We thank Sophie Allart and/or Simon Lachambre and/or Lhorane Lobjois for the help with [microscope],[analysis]...

- en co-auteurs selon leur implication dans le projet.

Toutes les publications réalisées avec l'utilisation du service doivent être communiquées à la responsable du plateau.

Les ingénieurs du plateau se réservent le droit d'empêcher l'accès à un utilisateur.trice en bloquant son compte en cas de non-respect des règles énoncées dans le présent document.

Après lecture du document, l'utilisateur.trice et le responsable scientifique du projet s'engagent à respecter le règlement intérieur du plateau technique d'imagerie cellulaire d'Infinity.

A Toulouse, le

Signature du responsable scientifique

Signature de l'utilisateur.trice